

**Lundi 30 Janvier 2017 à 11h.  
à l'Hôtel des Ventes, 155 cours Berriat à Grenoble**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE DE  
RESTAURANT**

sis 70 place Centrale à ENTRE 2 GUIERS (Isère)  
Bail tous commerces sauf Licence 4

**Mise à prix : 7.500€**

(loyers et charges dus depuis le jgt de L.J. à la charge de l'adjudicataire)

La mise à prix s'applique à concurrence de la moitié aux éléments incorporels (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail) et aux éléments corporels à concurrence de la moitié: matériel d'exploitation décrit dans le cahier des charges établi par Me Torossian. Liquidation Judiciaire de SAS LE GRAIN DE SEL (jugement du T.C. de Grenoble du 25/10/16) et en exécution d'une ordonnance de Monsieur FAURE Thierry Juge Commissaire en date du 4 janvier 2017. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à GRENOBLE (Isère), 16 rue Général Mangin, en l'étude de Maître MASSELON Dominique, Mandataire Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le paiement du prix et des frais tant légaux que préalables ainsi que les loyers et charges arriérés s'effectue aussitôt l'adjudication prononcée. Le cahier des charges peut être demandé à l'adresse [fdc@102030.fr](mailto:fdc@102030.fr) ou consulté à l'étude sur rdv. Consignation pour enchérir : dépôt avant la vente d'un chèque certifié d'un montant de 7.500€ à l'ordre de Me Torossian.

**Visite du fonds de commerce : le Lundi 23 janvier 2017 de 9h30 à 10h.**

Toutes les infos sur [www.grenoble-encheres.com](http://www.grenoble-encheres.com) - Aucun renseignement par téléphone

**SCP TOROSSIAN - Commissaires Priseurs Judiciaires  
155 cours Berriat – Site Bouchayer Viallet – 38000 GRENOBLE**